

1. Présentation du projet et des objectifs

1.1. Contexte

L'objectif pour la commune est de favoriser les modes doux afin d'encourager les habitants à se rendre dans le cœur de village sans automobile. Aussi, les projets permettront d'agrémenter le cadre de vie des Giroussinais et d'accroître son potentiel touristique.

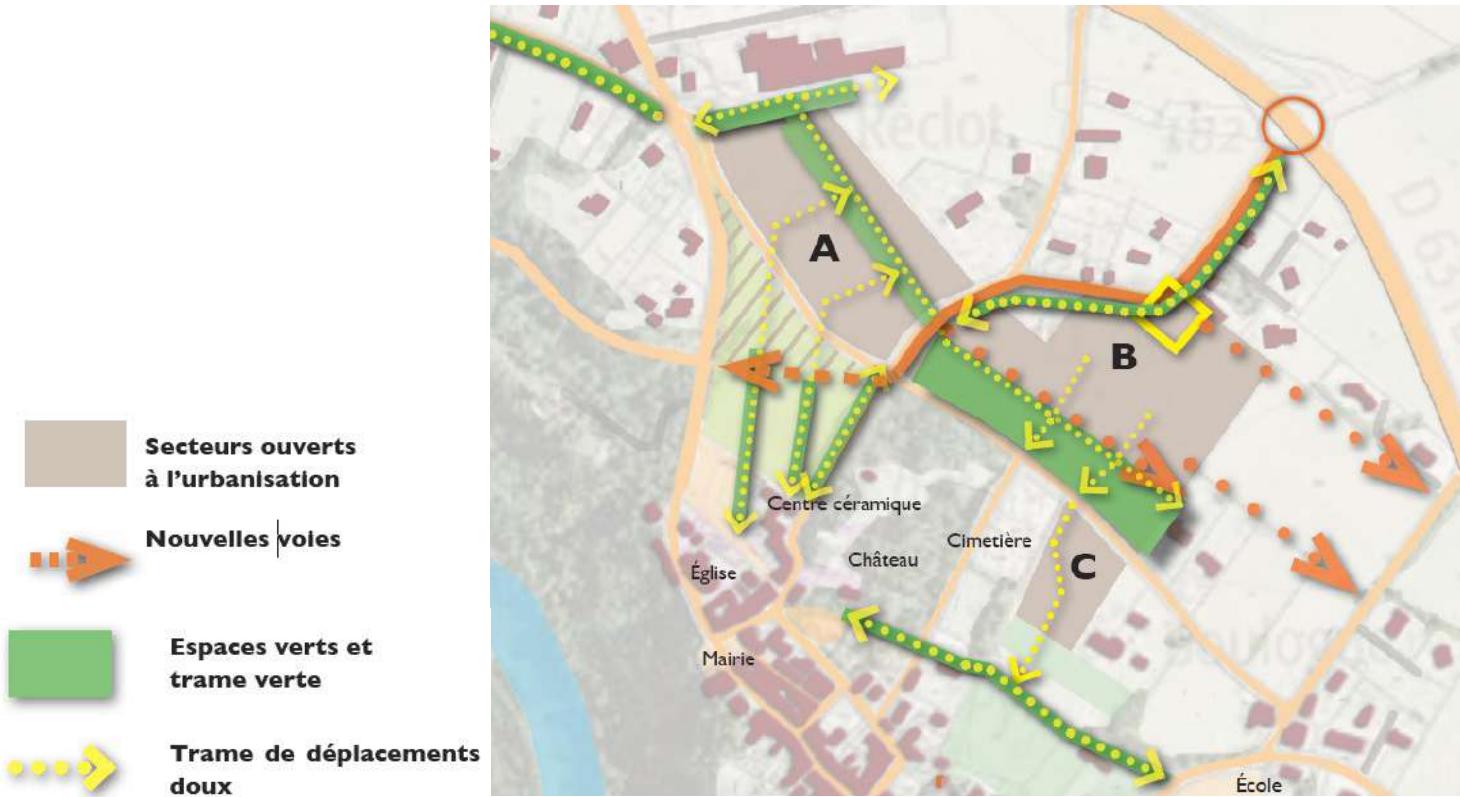


Priorisations des projets de Giroussens sur les mobilités douces

1. Présentation du projet et des objectifs

1.2. Les besoins

La commune souhaite saisir cette opportunité pour prévoir les réseaux eaux usées et buser les fossés, afin d'anticiper l'arrivée prochaine d'environ 70 logements sur ce secteur. En effet, le futur PLU (en cours) permettra d'ouvrir à l'urbanisation deux grandes zones (A pour 2025 et B après 2030 – voir ci-dessous). Le CAUE a étudié cette zone et propose une orientation d'aménagement intégrant une vision globale :



3. Route des Rives de l'Agout

3.1. Analyse

Localisation :

Le périmètre étudié fait approximativement 560 mètres de long. Le projet se concentre sur le flanc sud de la voie, le plus approprié pour buser et aménager un trottoir dû à l'absence de réseau AEP et au moindre impact des réseaux aériens électricité et télécom.



3. Route des Rives de l'Agout

3.1. Analyse

Etat des lieux :

Il s'agit actuellement d'une route départementale en agglomération, limitée à 50 km/h, sans trottoir, encourageant la vitesse des véhicules motorisés et défavorisant les modes doux. Le Département indique un trafic routier d'environ 1 800 véhicules par jour. Les réseaux aériens sont concentrés sur la partie nord de la voie.



3. Route des Rives de l'Agout

3.1. Analyse

Motivation du projet :

Le secteur Ouest de Giroussens s'est particulièrement développé avec la création de plusieurs lotissements. Ce quartier accueille de nombreuses familles qui ne peuvent pas gagner le centre-bourg à pied en toute sécurité. La RD 631 n'est pas pourvue de trottoirs.

La programmation des travaux consiste donc en priorité à sécuriser les circulations piétonnes et notamment celles des collégiens. Cela passe par l'aménagement d'un trottoir confortable, aux normes PMR et avec aménagement paysager.

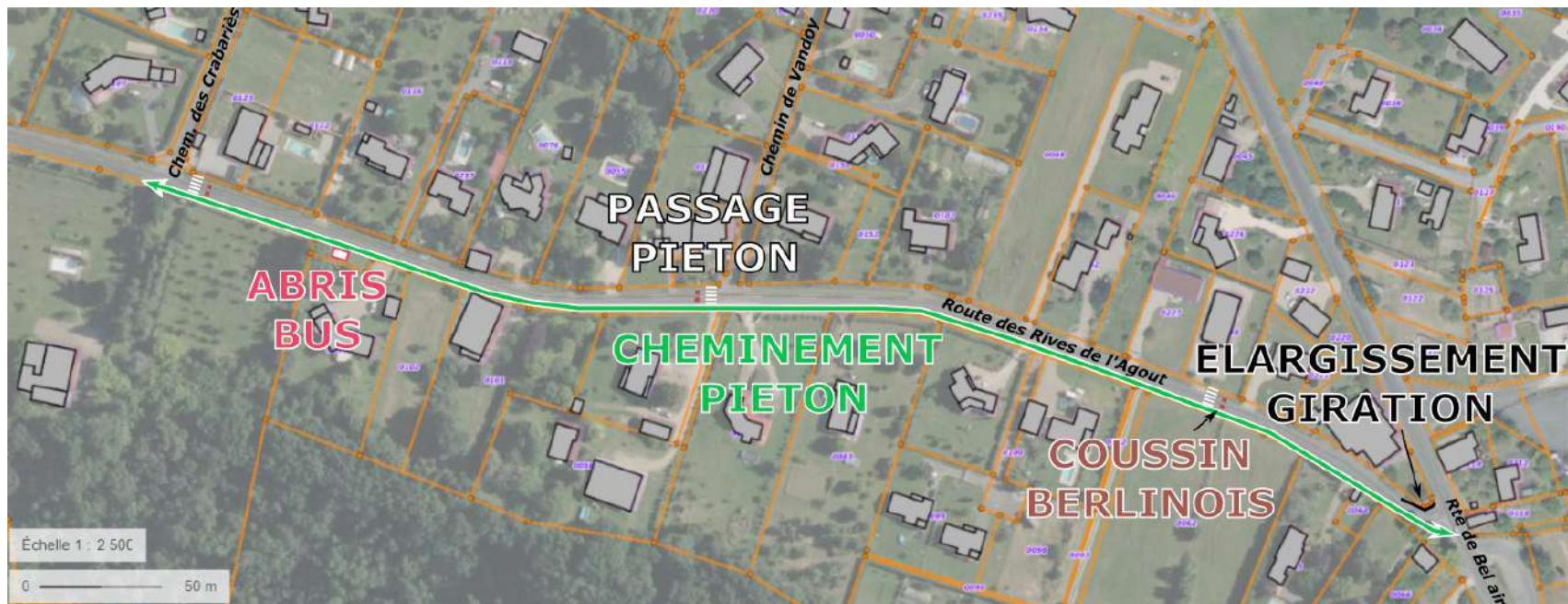


Schéma d'aménagement

3. Route des Rives de l'Agout

3.1. Analyse

Il est demandé d'anticiper la création d'un futur arrêt de bus. Une emprise foncière publique de 130 m² est disponible à l'extrême ouest de la route, sur le côté sud :



Hypothèse d'aménagement d'un arrêt de bus :

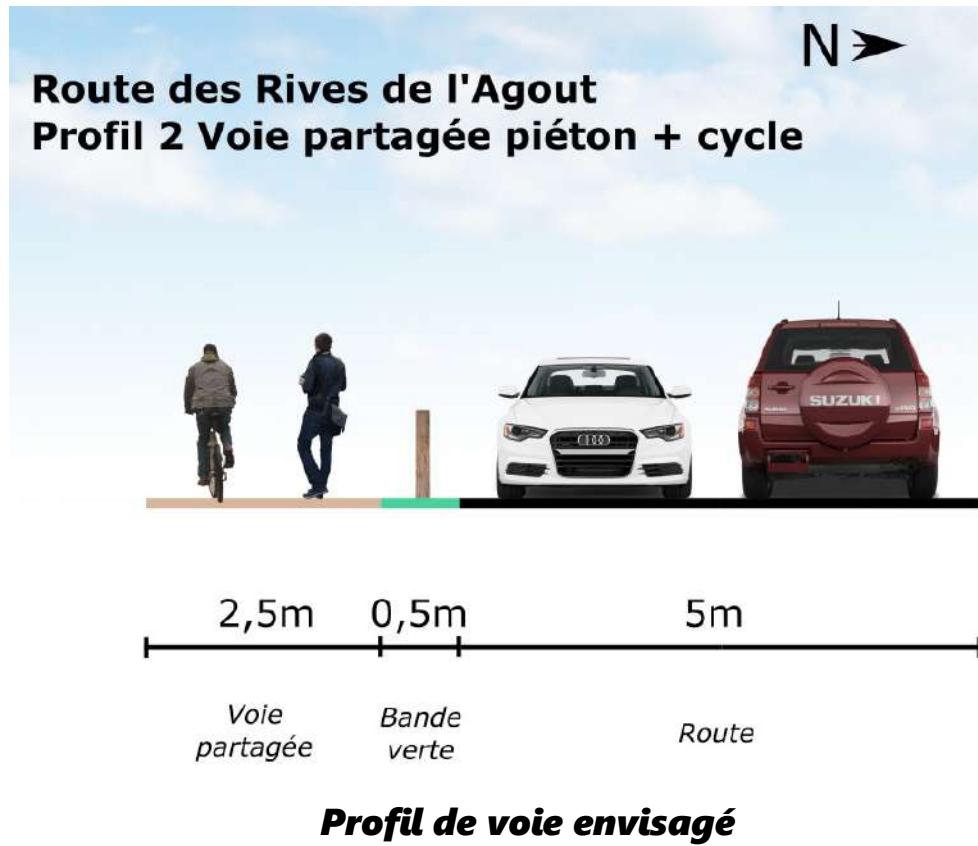


Perspectives

3. Route des Rives de l'Agout

3.1. Analyse

Pour répondre à ce besoin, la commune envisage de créer une voie partagée, au même niveau que la chaussée existante, permettant des circulations mixtes, piéton + cycle, sur une bande de 2,5 mètres de largeur. Afin de sécuriser la voie partagée, un dispositif empêchant les voitures de se garer est proposé en alternant végétations et potelets bois :



3. Route des Rives de l'Agout

3.1. Analyse faisabilité

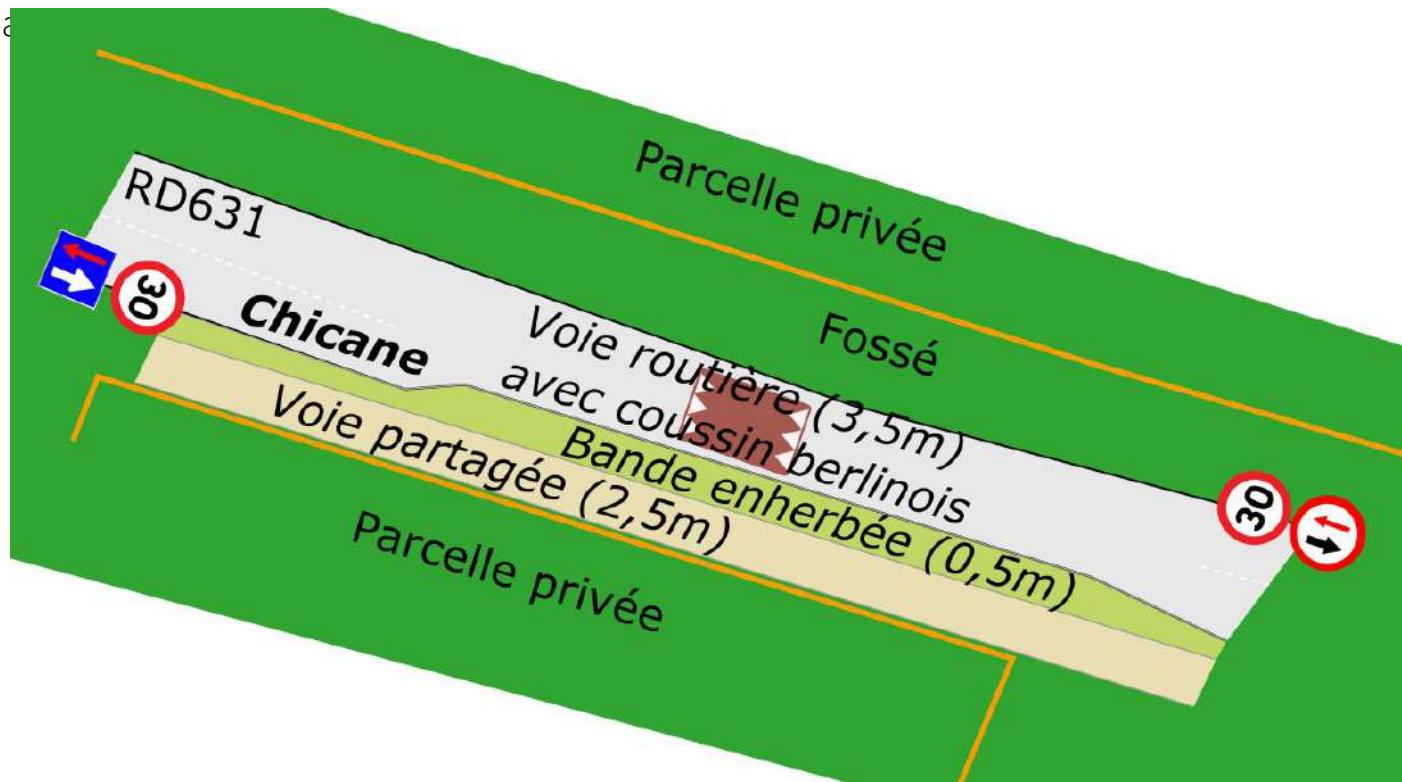


Perspective d'intégration sur la Route des Rives de l'Agout

3. Route des Rives de l'Agout

3.1. Analyse

La largeur disponible étant incertaine sur tout le linéaire concerné par la faisabilité, il est envisagé d'aménager des chicanes afin de maintenir une largeur de voie partagée constante. Comme vu avec les services des routes du Département du Tarn, ces chicanes devront être aménagées avec des bordures de type T2 pour des raisons de sécurité et forcer les véhicules à respecter le tracé, des coussins berlinois et être limité à 30 km/h afin de forcer l'automobiliste à réduire sa vitesse. Il est précisé que les panneaux de signalisation devront être installés à une hauteur suffisante pour laisser passer les engins à

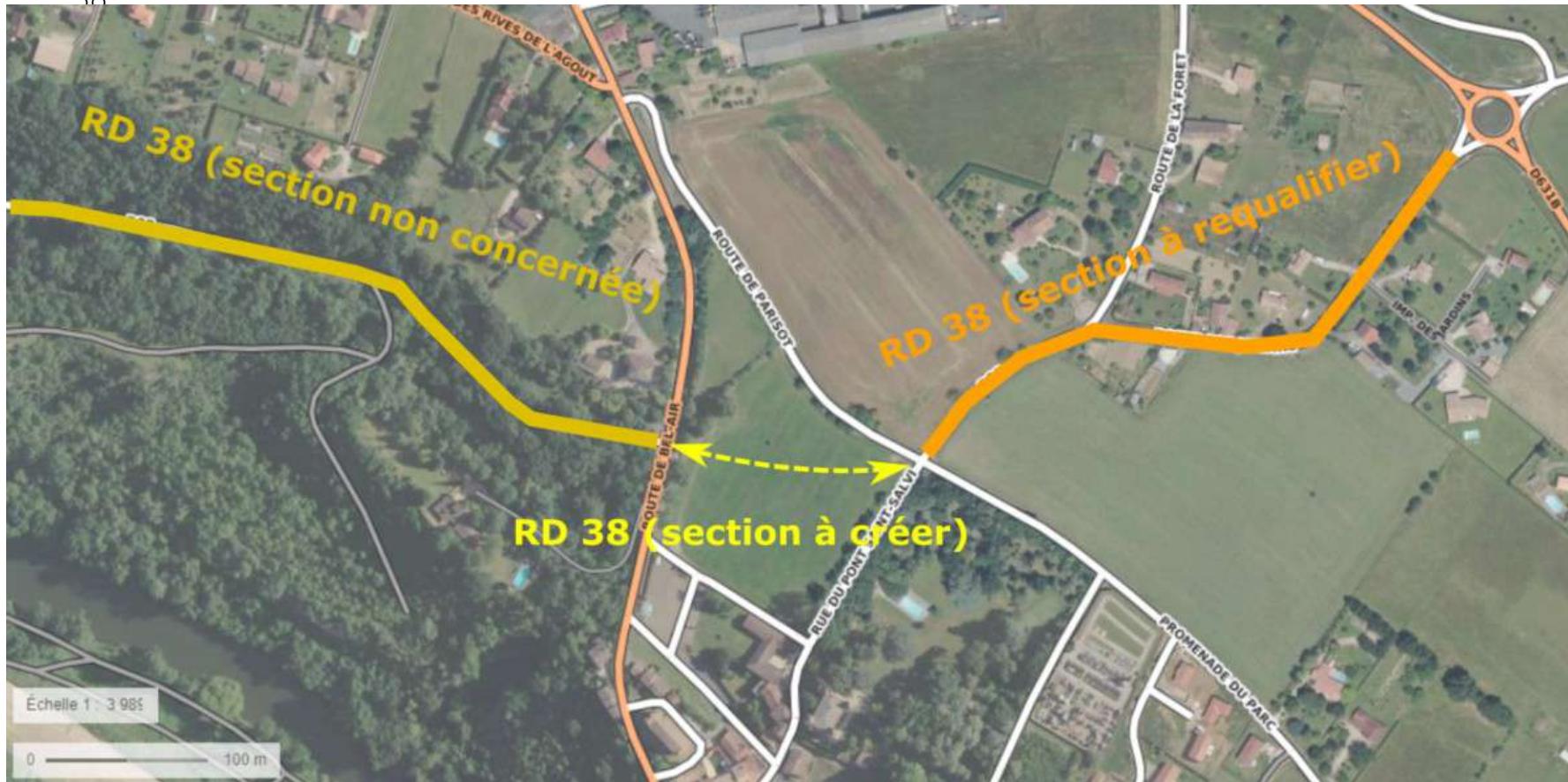


Schématisation d'aménagement de chicane

4. RD 38

4.1. Analyse

Le Département du Tarn souhaite réaliser la section manquante entre les deux parties existantes de la RD 38.

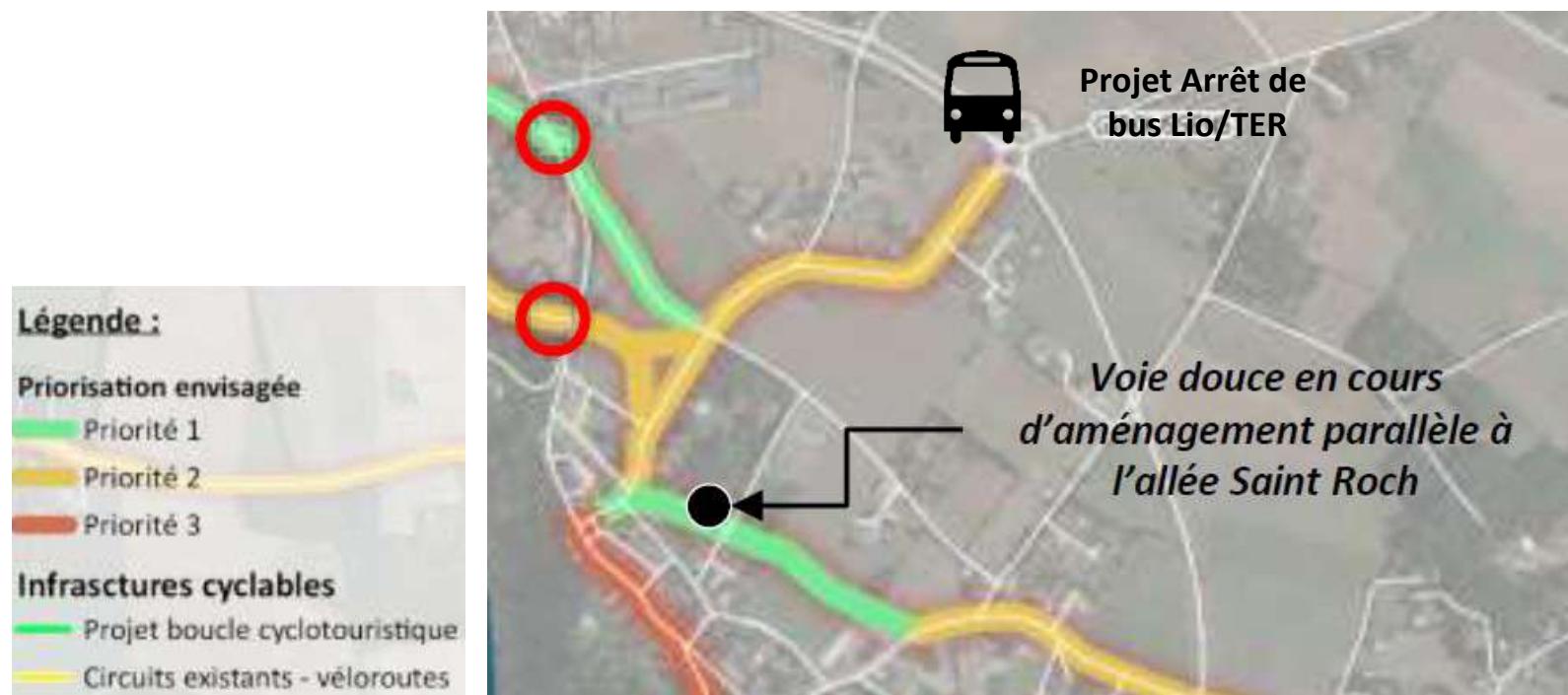


La Route Départementale n°38

4. RD 38

4.1. Analyse

La commune souhaite profiter de la création de la jonction de la RD 38 pour requalifier la RD existante située en agglomération afin de créer une liaison douce. Par ailleurs, la création d'une voie douce sur la RD 38 permettrait de relier le village au futur projet d'arrêt de bus de la ligne Lio/TER n°756 sur le giratoire de la RD 631B. L'autre objectif est de s'inscrire dans le Plan Vélo de la Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet :



4. RD 38

4.1. Analyse

L'objectif pour la commune est de requalifier la RD 38 existante sur la partie Nord et de réaliser la jonction avec la partie Sud pour les véhicules, sans repasser par la RD 631. La commune souhaite intégrer une voie pour les vélos et piétons sur la partie Nord uniquement. Enfin, cet objectif est à mettre en corrélation avec la nécessité de prévoir les réseaux ou leurs passages dans le but de desservir deux grandes parcelles dédiées à de l'habitat (lots à bâtir). A terme, le quartier sera aménagé et verra son schéma de circulation modifié pour plus de sécurité en favorisant les modes doux.



Schématisation des besoins et simulation de l'aménagement à terme

4. RD 38

4.1. Analyse faisabilité

Etat des lieux

L'étude concerne une route départementale en agglomération, actuellement limitée à 50 km/h, sans trottoir et avec fossés, encourageant la vitesse des véhicules motorisés et défavorisant les modes doux. Le Département indique sur le secteur un trafic routier d'environ 1 800 véhicules par jour ce qui est supérieur à la capacité actuelle de la route. Les réseaux aériens sont concentrés sur le linéaire sud de la voie.



La RD 38 en 2019 – Zone la plus étroite

4. RD 38

4.2. Programme

La requalification et la jonction de la RD 38 doivent se concevoir en anticipant les besoins ou passages de réseaux nécessaires à la viabilisation des deux grandes parcelles situées de part et d'autre de la RD. Les réseaux AEP, NTIC et ELEC ne posent pas de problème particulier. Ils sont déjà présents et leur renforcement sont à la charge des porteurs de projet. Il est préconisé de laisser une bande enherbée de 1 mètre de large minimum pour laisser passer les futurs réseaux nécessaires aux besoins des 70 logements prévus dans le quartier. Il sera également nécessaire de réservé des traversées pour les réseaux EU et les EP sous la future voirie réalisée par le Département.

- RD 38 existante requalifiée**

La commune souhaite réaménager le tracé actuel de la RD 38 pour créer des espaces dédiés aux modes doux et enfouir les réseaux existants. Dans le détail, il s'agit de créer une voie partagée permettant des circulations mixtes, piéton + cycle, sur une bande de 2,5 mètres de largeur (3 mètres dans les cas les plus favorables). Afin de sécuriser la voie partagée, un dispositif empêchant les voitures de se garer est matérialisé avec des potelets bois. Enfin, ses travaux devront intégrer les réseaux EP et EU pour les logements existants et afin de préparer le terrain à l'arrivée d'environ 70 logements. Par ailleurs les travaux permettront d'enfouir les réseaux existants.

- RD 38 projet extension**

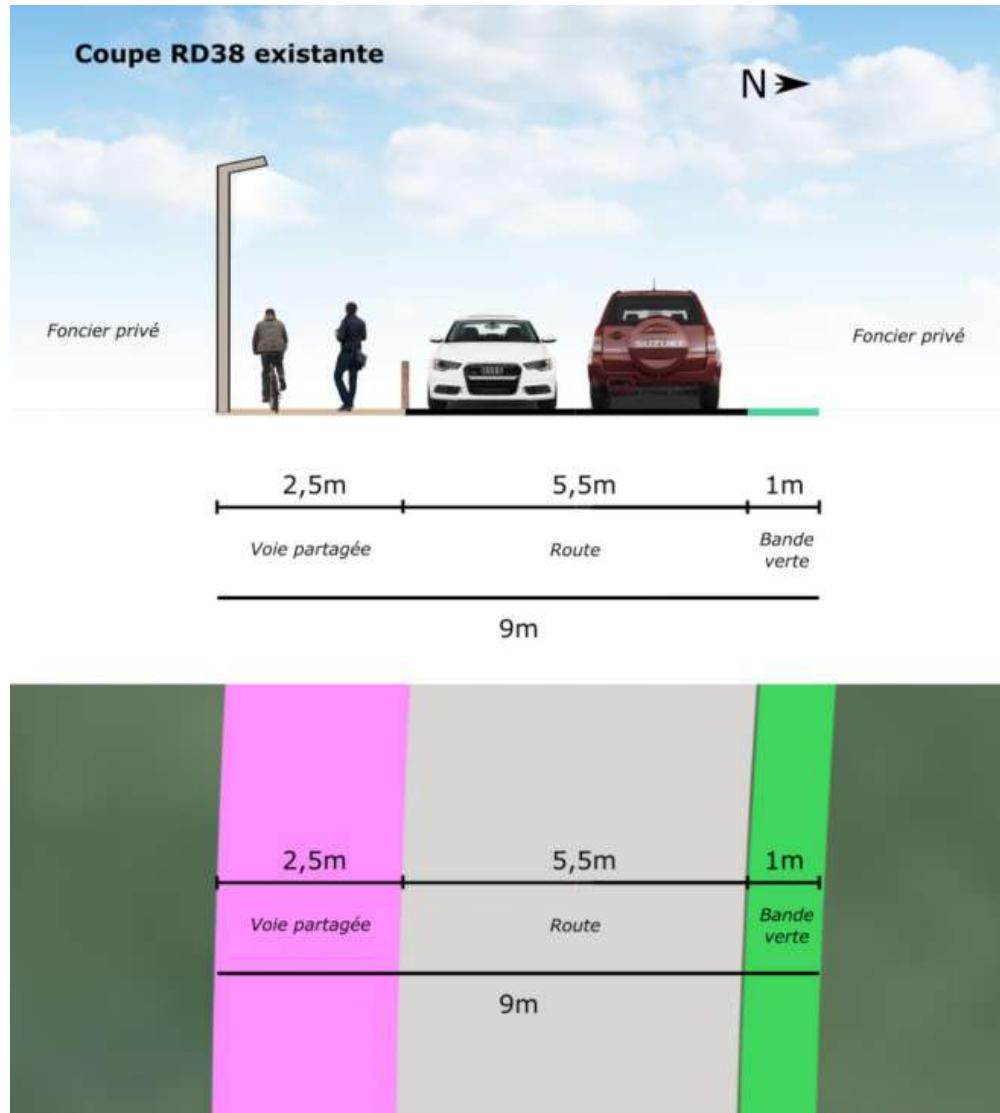
La commune et le département souhaitent aménager une voie routière de 5,5 mètres de large avec accotement et fossé de chaque côté. Des ralentisseurs et des réserves de traversée sous voiries pourront être anticiper lors des travaux. Le sujet des futures traversées des réseaux EP et EU sous la nouvelle RD est à anticiper, notamment avec les services de l'Agglomération Gaillac Graulhet pour les EU.

4. RD 38

4.2. Programme

RD à requalifier – Programme des travaux :

- Chaussées : enrobé, grave bitume, laniérages pavés béton grenaille, bordures béton grenaille
- Voie partagée : enrobé bicouche, laniérages pavés béton grenaille, bordurettes béton grenaille
- Eclairage mâts acier peint et mobilier urbain moyenne gamme
- Bandes vertes : 100 % gazon
- Coussin berlinois, bordures de type T2, signalisation...
- Réseau d'assainissement des eaux pluviales (busage)
- Création réseau d'eaux usées 200 mm.
- Enfouissement réseaux existants (NTIC/ELEC)



5. RD 38

5.2. Programme

RD à créer – Programme des travaux :

- Chaussées : enrobé, grave bitume, laniéragés pavés béton grenaille
- Coussin berlinois, signalisation...
- Fossés

